

## Incroyable déclaration de Gerrit Lösch : "Je ne dépends pas de la Watchtower".



Posté le 8 novembre 2014



*La déclaration faite par Gerrit Lösch pour éviter de comparaître a été rendue publique*

La plupart des Témoins de Jéhovah considèrent la Société Watch Tower comme étant presque le synonyme de "l'organisation de Dieu." En tant que tel, ils doivent obéir à toutes les instructions qui leur sont transmises comme s'ils recevaient ces instructions de Jéhovah lui-même.

Toutefois, un important Témoin de Jéhovah affirme aujourd'hui qu'il n'est pas obligé "d'obéir à la Watchtower", et a même déclaré que la Watchtower "n'a pas, et n'a jamais eu, aucun pouvoir sur moi." Qui est cet homme audacieux ? Nul autre que Gerrit Lösch, membre du Collège Central !

La Watchtower rappelons-le, a été condamnée à \$ 13,5 millions pour son rôle dans les agressions sexuelles subies par Jose Lopez de la part de Gonzalo Campos, qui a pu abuser de plusieurs victimes à San Diego, dans les années 80 et 90, sans que l'organisation n'intervienne.

Une des raisons pour lesquelles le procès a mal tourné pour la Watchtower fut son refus de répondre aux injonctions du Tribunal, qui lui demandait, entre autres choses, que Gerrit Lösch, membre le plus ancien du Collège Central, se présente en tant que témoin.

Lorsque ceci, et d'autres injonctions raisonnables, furent catégoriquement refusées par la Watchtower, en faisant fi des obligations qui lui étaient imposées, et en refusant de répondre aux preuves présentées par Irwin Zalkin au nom de Lopez.

Voici maintenant, ci après, la déclaration personnelle de trois pages signée de Gerrit Lösch, dans laquelle il donne les raisons qui l'ont conduit à refuser l'ordonnance du Tribunal...

Il est plus que probable que les commentaires fait par Lösch au sujet de la Watchtower sont un moyen de dissocier le Collège Central de la Watchtower, et de protéger les membres du Collège Central contre toute action en justice engagée contre l'organisation.

Même si, dans le meilleur des cas, Lösch cherche la petite bête en affirmant qu'il ne répond qu'au Collège Central, dont il est membre, au pire, il dénature sérieusement sa relation personnelle avec l'organisation, et avec les Témoins de Jéhovah en général.

On peut seulement imaginer ce qui pourrait arriver à un simple Témoin de Jéhovah qui se tiendrait devant une salle du Royaume comble, et qui prononcerait les mêmes mots "je ne dépends pas de la Watchtower" et " la Watchtower n'a pas, et n'a jamais eu, aucun pouvoir sur moi." Sans aucun doute, la salle manifesterait ! Et pourtant, un tel individu pourrait faire remarquer qu'il ne fait que répéter les paroles d'un membre exemplaire du Collège Central.

Les déclarations de Lösch concernant son pouvoir sur l'organisation sont tout aussi ambiguës et fourbes. Bien qu'il soit vrai qu'il ne détient pas à lui seul "toute l'autorité *en tant qu'individu* pour faire ou déterminer la politique générale de la Watchtower", la déclaration est rédigée de telle manière qu'elle détourne l'attention de la réalité, car Lösch est avant tout un décideur important de la Watchtower, sous réserve bien entendu, que ses décisions soient approuvées par ses collègues membres du Collège Central.

Tout bien considéré, les Témoins de Jéhovah sincères seront consternés en voyant jusqu'où peut aller l'un de leurs chefs (un membre de leur "plus haute autorité ecclésiastique") pour éviter de prendre position dans la défense de l'organisation.

On a fait dire à Jésus : "On vous livrera à des tribunaux locaux, et vous serez battus dans les synagogues, et vous serez traduits devant des gouverneurs et des rois, à cause de moi, en témoignage pour eux" (Marc 13: 9, *Traduction du monde nouveau* ) – Mais, plutôt que de se tenir debout pour "témoigner", Lösch a fait tout ce qui était en son pouvoir pour se distancer de l'organisation de Dieu" – et nier pour ainsi dire toute appartenance à la Watchtower.

Il est de plus en plus évident que, pour qu'un Témoin de Jéhovah respecte les membres du Collège Central, (respect qu'ils demandent), il doit connaître la différence qui existe entre leurs paroles et leurs actions.

#### Traduction de la déclaration de Guerrit Lösch

- 1) Je suis âgé de plus de 18 ans, sain d'esprit, et apte pour faire cette déclaration. J'ai pris connaissance personnellement de l'objet des présentes, elles sont toutes vraies et exactes.
- 2) Je fournis cette déclaration pour soutenir la requête en annulation de la motion présentée par l'accusation demandant le témoignage de Gerrit Losch ainsi que la notification sous-jacente exigeant que le témoignage de Guerrit Losch, s'accompagne de documents et d'enregistrements requis – pour les besoins du procès.
- 3) Si je suis appelé à témoigner dans cette poursuite au civil, je voudrais fournir les informations suivantes au sujet du contenu de la déclaration.
- 4) Je ne suis pas destinataire de la demande de témoignage, mais j'ai appris que la Watchtower s'était opposée à cette demande après qu'elle ait reçue la notification de l'accusateur.
- 5) Je viens d'apprendre que ce Tribunal a rendu une ordonnance contraignant la Watchtower à me demander de témoigner (Voir doc 1, ci-après dénommé "Watchtower"), mais je n'avais pas reçu de copie de l'ordonnance du Tribunal.

- 6) Je suis membre du Collège Central de l'église des Témoins de Jéhovah ayant été nommé à ce poste le 1<sup>er</sup> juillet 1994. Je n'étais donc pas membre de ce Collège Central en 1986, quand l'accusateur allègue avoir été abusé par Gonzalo Campos.
- 7) Le Collège Central des Témoins de Jéhovah est l'autorité religieuse la plus élevée dans l'église des Témoins de Jéhovah, elle exerce une surveillance spirituelle sur tous les Témoins de Jéhovah dans le monde.
- 8) Je ne suis pas, et n'ai jamais été un mandataire social, directeur, représentant légal, un membre ou un employé de la Watchtower. Je ne dirige pas, et n'ai jamais dirigé à aucun moment le fonctionnement de la Watchtower. Je ne dépends pas de la Watchtower. Je n'ai pas, ni n'ai jamais eu aucun pouvoir personnel pour faire ou pour déterminer la politique générale de la Watchtower ou dans un quelconque département de la Watchtower.
- 9) La Watchtower n'a et n'a jamais eu aucun pouvoir sur moi.
- 10) Je n'ai aucune connaissance personnelle des faits ou des événements concernant le sujet du cas cité, parce que, entre autres choses :
  - (a) Je n'ai jamais dirigé ou travaillé pour le département juridique ou pour le département au Service.
  - (b) Je n'ai jamais vécu au Etats-Unis avant 1990.
  - (c) Avant 1990, je résidais en Autriche.
  - (d) Je ne connais pas, et n'ai jamais rencontré le plaignant, José Lopez.
  - (e) Je ne connais pas, et n'ai jamais rencontré Leticia Lopez, la mère du plaignant José Lopez.
  - (f) Je ne connais pas et n'ai jamais rencontré l'accusé Gonzalo Campos qui est poursuivi
- 11) Je réside dans l'Etat de New York, je vis et je travaille à Brooklyn où se trouve le quartier général des Témoins de Jéhovah.

Je déclare sous serment, conformément aux lois de l'Etat de Californie, que tout ce qui précède est véridique et correct, et que cette déclaration a été faite le 4 février 2014.

Gerrit Lösch